

**DEPARTEMENT**  
**Charente-**  
**Maritime**

**Séance du 26 mars 2024**

L'an deux mille vingt quatre le 26 mars à dix-sept heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Jean Mercier, sous la présidence de Madame la Première Adjointe.

**NOMBRE DE MEMBRES**  
Afférents au Conseil Municipal  
19  
en exercice  
19  
Nombre de présents  
13  
Nombre de votants  
15  
Date de la convocation  
22 mars 2024

**Présents**: Madame ORTEGA Béatrice, Première Adjointe - Monsieur DELAGE Stéphane, Deuxième Adjoint - Monsieur REY Michel, troisième Adjoint - , Monsieur KECHIDI Farid, Quatrième Adjoint - Madame GOMEZ Mauricette, Conseillère déléguée- Madame PREVOST Béatrice, Conseillère déléguée- Madame JOUANNET Ghislaine, Conseillère déléguée- Monsieur DEBRIE Didier- Madame DUBUC Nicole- Madame BIGOT Marie-Pierre- Monsieur BONDOUX Guillaume - Monsieur LATREUILLE Alain- Madame BERUSSEAU Evelyne-

**Excusés** : Monsieur BROUHARD Patrice , Maire (a donné pouvoir à Madame ORTEGA Béatrice)- Madame STRADY Emmanuelle (a donné pouvoir à Monsieur LATREUILLE Alain)-

**Absents** : Madame CHAPRON Christine- Monsieur VICI Laurent- Monsieur CHAGNOLEAU Joël- Madame SICARD Alix-

A été nommée secrétaire de séance : Monsieur REY Michel-

**2024-03-12 Marché Aménagement Agence postale communale--prolongation des délais d'exécution**

La marché aménagement d'une agence postale communale s'établit à ce jour comme suit :

<b>Lots</b>		<b>Dénomination</b>	<b>Montant HT</b>
<b>2</b>	Menuiseries extérieures	GERVAIS ANNEREAU	14 164.13 €
<b>3</b>	Plâtrerie isolation	AY GOURAUD	7 631.36 €
<b>4</b>	Electricité chauffage ventilation	MEDIALEC	19 954.35 €
<b>5</b>	Plomberie sanitaire	TECHNICONFORT	2 437.24 €
<b>6</b>	Menuiseries intérieures	AY GOURAUD	4 485.00 €
<b>7</b>	Faïence	CARRELAGE ET DECORATION	555.50 €
<b>8</b>	Revêtements peinture	GUENAUD	5 320.70 €
<b>9</b>	Serrurerie	METALIC	1 403.74 €
<b>10</b>	Alarme Vidéoprotection	SNEF	5 727.91 €
		Soit total HT	<b>61 679.93 €</b>

L'avenant n° 1 prévoyait une prolongation du délai d'exécution des travaux jusqu'au 16/10/2023. Les travaux ayant pris du retard, Madame la Première Adjointe propose au conseil municipal la prolongation des délais d'exécution de travaux jusqu'au 31/03/2024.

**Le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,**  
**- Autorise Monsieur le Maire à signer les avenants portant prolongation du délai d'exécution des travaux pour chacune des entreprises concernées.**

**AR Prefecture**

017-211701859-20240326-2024\_03\_12-DE

Reçu le 29/03/2024

Fait et délibéré à LE GUA, les jours,

mois et ans susdits

Ont signé au registre les membres présents,

Pour extrait conforme,

Auteur de l'acte : conseil municipal

Transmis au Représentant de l'État le :

Publiée sur le site internet le :

Le GUA, le 26 mars 2024,

Le Maire, Patrice BROUHARD

